

LOUIS DU LAI, CAMBODGIEN, A CHERCHÉ SÉRIEUSEMENT  
pour les entreprises, qui rapportent près  
de 30 millions d'euros par an.

MAIS LES SYNDICATS SE SONT FÉDÉRÉS CONTRE.  
Et au final le texte sera appelé à remplacer

la nouvelle composition sera connue le  
14 septembre.

# TROIS QUESTIONS À ... **Éric Peres,** administrateur FO à l'APPEC et Secrétaire général de FO Cadres



**FO Hebdo:** *FO a-t-elle joué un rôle moteur dans les négociations autour de l'APPEC?*

**Éric Peres:** Nous avons vraiment porté le projet pour sauver l'APPEC. FO a rédigé et proposé son propre texte, à partir duquel tout le monde a travaillé. Il a même fallu aller à Bruxelles, à la Commission européenne, pour se faire expliquer ses demandes et vérifier que nous étions dans les clous. On se laisse abuser par les politiques qui brandissent toujours la menace de l'Europe. Mais quand on va sur place pour s'informer, on s'aperçoit que les exigences n'étaient pas celles que le patronat nous avait présentées...

**FO Hebdo:** *Pourquoi maintenir absolument un organisme spécifique aux cadres et ne pas laisser faire Pôle emploi?*

**Éric Peres:** À une époque, l'APPEC avait reçu délégation de l'ANPE pour accompagner 35 000 cadres au chômage. Le taux de retour à l'emploi était de 70% pour un coût moindre, autour de 700 euros par personne contre 1 200 euros avec l'ANPE. C'était possible grâce à notre connaissance du marché, des besoins et de la problématique des cadres, et à notre maillage spécifique sur le terrain. Si on met tous les demandeurs d'emploi, quelles que soient leurs spécificités, dans le même panier, il y a une dilution de l'efficacité, on perd en souplesse et en réactivité.

**FO Hebdo:** *N'y avait-il pas d'autres enjeux derrière ces négociations?*

**Éric Peres:** L'APPEC est le seul organisme avec l'AGIRC à être financé presque exclusivement par une cotisation. Si on ne savait pas ce principe, la cotisation risquait de se transformer en aide d'État et de tomber dans l'escarcelle du gouvernement. C'était aussi une discussion autour de la notion de partenariat. Nous l'avons sauvé en démontrant que les organismes paritaires pouvaient développer une activité marchande et ouvrir une troisième voie entre le tout public et le marché.

Force ouvrière hebdomadaire N° 2998 - 7 septembre 2011 -

mentales du 24 août sur la réduction des « niches fiscales ». « Ces pigistes, souvent les plus précaires, se verraient ainsi condamnés à une double peine », dénonce le SJJ-FO dans un communiqué. Le syndicat, qui craint à terme une extension de cette mesure à tous les journalistes, va prochainement s'adresser au Premier ministre pour obtenir son retrait.

## ÉPARGNE SALARIALE MOINDRE RENDEMENT EN 2009

Le montant total des sommes versées en 2009 au titre de l'épargne salariale a atteint 14,2 milliards d'euros, en baisse de 10% par rapport à 2008. Selon une étude du ministère du Travail, le montant de la prime perçue est « très variable » selon les secteurs d'activité: 635 euros par an, en moyenne, dans le secteur hébergement-restauration, 805 euros dans les transports et 6 275 euros dans le raffinage. Sur 8,8 millions de salariés couverts par un dispositif d'épargne salariale, 1,8 million n'ont rien perçu.